

— **Comité de Scrabble** —
du Languedoc - Roussillon

3 rue de Montmorency 34500 BEZIERS

Béziers, le 28 mai 2002

2001/2002 - CIRCULAIRE n° 16
A tous les Présidents de clubs et aux membres du bureau

Objet :

ASSEMBLEE GENERALE du COMITE

L'Assemblée générale du Comité régional se déroulera

SAMEDI 22 JUIN 2002 à partir de **9heures 30 précises**

à Béziers, Maison de la Vie Associative, rue du Général Margueritte, salle n° 5

pour y arriver : passer devant la gare de Béziers, prendre la voie de gauche du Boulevard de Verdun en sens unique pendant 300m, puis 1^{ère} rue à gauche, entrée 30 m plus loin à droite.

Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- L'invitation à l'intention de tous les licenciés à participer à cette Assemblée générale, dont ils sont membres. Cette invitation est donc à porter à la connaissance de tous
- L'invitation à participer au Conseil d'administration

Les autres documents :

- Ordre du jour du Conseil d'administration
- Calendrier prévisionnel 2002/2003
- Rapport moral
- Rapport financier
- Etat des licenciés par club

vous seront adressés dans un prochain courrier après la réunion de bureau et tous les documents seront à apporter le jour de l'assemblée.

Le programme de la journée est le suivant :

- 9h30TM 11h00 Discussion des rapports moral et financier.
 Approbation
- 11h00 12h00 Conseil d'Administration (dont vous êtes membre).
 Elaboration du calendrier pour la saison 2001/2002
- 12h00 Apéritif offert par le Comité et, pour plus de convivialité,
 Repas : Plateaux-repas dans la salle de réunion (voir ci-
 dessous)
- 13h30 Conseil d'Administration (suite)
- 15h30 18h00 1ère réunion de bureau de la saison 2002/2003

Au 22 juin, bien amicalement,

Le Président

Le PLATEAU-REPAS (Prix : 10 euros environ)

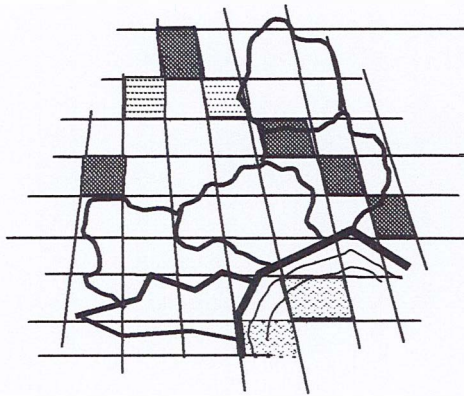
Pour plus de convivialité, après un apéritif offert par le bureau du Comité, le repas se fera autour d'une table commune. Des plateaux-repas seront apportés par traiteur .

MENU

Quiche aux Lardons
Tomate et courgette farcies
Terrine de campagne
Plat chaud : Longe de porc au porto et champignons sautés
Fromage Brie
Tarte aux pommes

Important :

Le (les) représentant(s) de chaque club et les membres du bureau voudront bien s'inscrire à ce repas le plus tôt possible et en tout cas avant le 12 juin auprès de Sylvette Lanicot (en précisant exactement le nombre de participants). Les repas seront réglés à votre arrivée à la réunion.



**Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon**

Béziers, le 28 mai 2002

A tous les licenciés

Objet : Assemblée générale du Comité

Vous êtes personnellement invité(e) à participer à l'Assemblée générale du Comité régional – dont vous êtes membre – qui aura lieu :

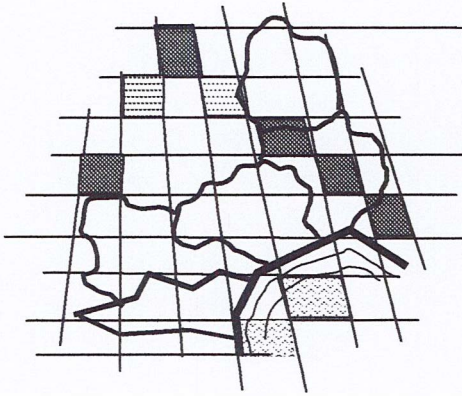
**Samedi 22 juin 2002 à partir de 9h30
à Béziers, Maison des Associations, rue Général Margueritte**

pour y arriver : passer devant la gare de Béziers, prendre la voie de gauche du Boulevard de Verdun en sens unique pendant 300 m, puis 1^{ère} rue à gauche, entrée 30 m plus loin à droite

Tous les documents à traiter au cours de cette Assemblée générale seront adressés par un prochain courrier au (à la)Président(e) de votre club.

Si vous ne participez pas à l'Assemblée générale, vous êtes prié(e) de prendre connaissance de ces documents, et de remettre au (à la)Président(e) de votre club vos remarques, suggestions et vœux concernant les rapports moral et financier .

Le Président



Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon

Béziers, le 28 mai 2002

Objet : Conseil d'administration du 22 juin 2002

Le Conseil d'administration se réunira samedi 22 juin à partir de 11 h

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé :

- Des membres du Bureau
- Des Présidents de clubs ou de leur représentant

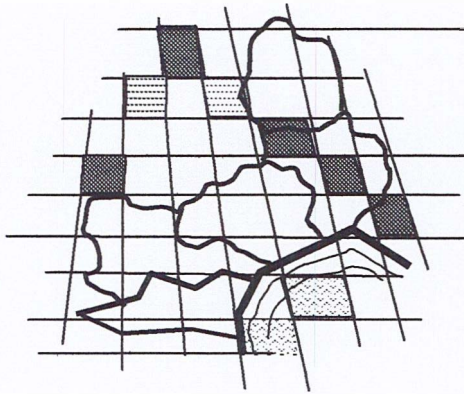
Les personnes ne siégeant pas au Conseil d'administration, qui auront participé à l'Assemblée générale, pourront assister à la séance.

L'ordre du jour et l'ébauche du calendrier pour la saison 2002/2003 vous seront envoyés ultérieurement.

Lors de la réunion du Conseil d'administration, nous compléterons le calendrier, en y mentionnant tout ce qui concerne l'activité dans le Comité régional. Pour ce faire, vous voudrez bien avoir préparé vos propositions d'organisation de compétitions fédérales, TRAP (à compter du 1^{er} juillet 2002, les TRAP sont attributifs de PP4) et autres (rappel : la liste des PAP dans les clubs ne doit être établie qu'après l'élaboration du calendrier régional).

Si un club ne peut pas déléguer un de ses membres à l'Assemblée générale, il est prié de faire parvenir ses propositions par écrit avant l'Assemblée générale.

Le Président



— **Comité de Scrabble** —
du Languedoc - Roussillon

3 rue de Montmorency 34500 BEZIERS

Béziers, le 5 juin 2002

2001/2002 - CIRCULAIRE n° 17
A tous les Présidents de clubs et aux membres du bureau

Objet :

ASSEMBLEE GENERALE du COMITE

En complément de la circulaire n° 16,
Pour l'Assemblée générale du Comité régional qui se déroulera

SAMEDI 22 JUIN 2002 à partir de **9heures 30 précises**
à Béziers, Maison de la Vie Associative

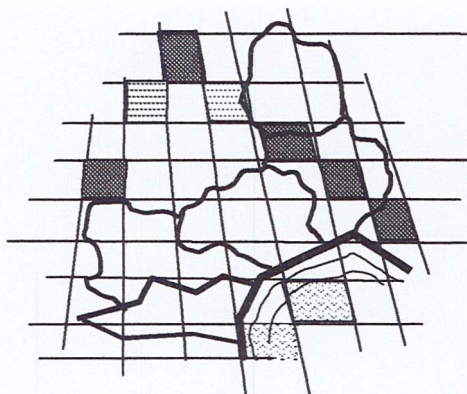
Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- Ordre du jour du Conseil d'administration
- Calendrier prévisionnel 2002/2003
- Rapport moral
- Rapport financier
- Etat des licenciés par club

Tous ces documents seront à apporter le jour de l'assemblée.

Au 22 juin,
Bien amicalement,

Le Président



Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon

Béziers, le 5 juin 2002

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 22/06/2002
ORDRE DU JOUR

I. L'élaboration du calendrier

- a) compétitions fédérales
(notées en caractères gras)

- b) compétitions organisées par le Comité régional
 - qualification pour la finale régionale (septembre?)
 - TRAP en faveur des scolaires (janvier?)
 - Finale régionale (février ?)
 - Championnat régional par paires (avril ?)
 - Championnat d'académie (scolaires)
 - Les poussins
 - Les benjamins – cadets - juniors

- L'AG du Comité régional

- c) dates des clubs
 - tournois
 - TRAP

- d) Autres ?

- e) Les PAP
Quota de 30 PAP supplémentaires à attribuer (Cf agenda p.68) :
 - 1 ou 2 pour les clubs qui le souhaitent, en faveur des scolaires
 - les autres

II. Le Bureau

Propositions du bureau

- remplacement officiel des 2 membres du bureau sortis en 2001
- le site WEB

III. Les nouveautés

Suite aux décisions de la Fédération :

Tournois en 2 parties attributifs de PP4

Nouveaux tarifs :

- licences
- droits d'engagement T.H.

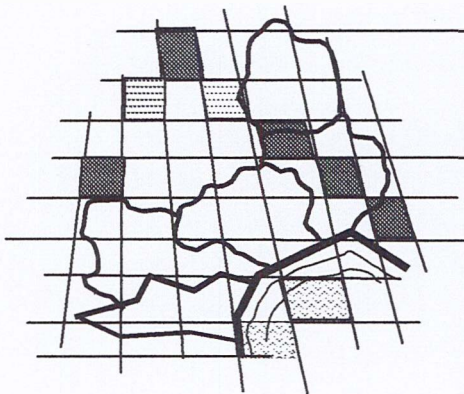
Evolution du règlement : le superviseur

Nouveau Vocabulaire

IV. Le Comité et les Clubs

1. L'arbitrage, la formation
2. Les redevances
3. L'aide aux joueurs
4. Vote informatif concernant les Interclubs

5. **Divers** : Autres points que les clubs souhaitent aborder (ils peuvent d'ores et déjà les soumettre par téléphone ou par écrit à Sylvette Lanicot)



Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon

Béziers, le 5 juin 2002

RAPPORT MORAL SAISON 2001/2002

I. Statistiques au 30 mai 2002

a) Licences :

Cette saison a vu l'arrivée de la nouvelle licence avec les nouveaux numéros.

527 licenciés = 445 « civils » + 82 scolaires (+ 101 licences gratuites Poussins)

En 2000/2001 : 566 = 462 + 103 scolaires (+ 68 licences gratuites Poussins)

Hors Poussins, le nombre des licenciés est donc à nouveau en baisse après la très légère augmentation de l'année précédente et malgré l'augmentation générale nationale de 2,5%

(Voir ci-joint le tableau des licenciés par club)

b) Les clubs :

14 clubs dans le comité LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le comité a perdu 2 club civils : le club de PEROLS (certains de ses joueurs se sont inscrits dans les clubs aux alentours) et le club de PEZENAS (quelques joueurs sont venus à Béziers), mais les joueuses de NARBONNE sont devenues autonomes et ont créé leur club.

Scolaires : encore 3 clubs en moins

Augmentation du nombre des Poussins grâce à la création d'une section à Béziers sur l'impulsion d'Annie Rougeot.

II. Les résultats

Au 1^{er} septembre 2001, le comité Languedoc-Roussillon comptait :

7 S1, 9 S2, 24 S3, 17 4A, 29 4B, 42 5A, 54 5B, 65 6A, 75 6B, 84 NC

Au cours des différentes compétitions, certains de nos joueurs ont obtenu de très bons résultats :

➤ A l'issue du Championnat régional, nos champions sont les suivants :

GEORGET Pierre-Olivier	St Jean	Champion régional
BERART Jean-Paul	Béziers	Champion 2 ^{ème} série
GARIMOND Rémy	Béziers	Champion 3 ^{ème} série
VURPILLOT Jacques	Béziers	Champion Vermeil ex aequo
ESCALLIER Christiane	Mtp	Champion Vermeil ex aequo
GRAS Simone	Mtp	Champion Diamant
POMPIDOR Pierrette	Perpignan	Champion 4 ^{ème} série
SIGAL Pierre-André	Mtp	Champion NC
LARAKI Adil	Nîmes	Champion 5 ^{ème} série
PENELON Annick	Mtp	Champion 6 ^{ème} série

➤ Au niveau national :

- ❑ Gilda Portail, 16^{ème} à la Phase I d'octobre 2001
- ❑ Sylvette Lanicot, 6^{ème} à la Phase II de novembre 2001
- ❑ Hervé Bohbot , 10^{ème} au Simultané mondial en janvier 2002
- ❑ Pierrette Pompidor, 2^{ème} aux Qualifications Vermeils

➤ Tournois homologables :

- ❑ Tournoi d'Argelès en septembre 2001 : 1^{er} : Arona Gaye
- ❑ Tournoi de Montpellier en novembre 2001 : 1^{er} : Arona Gaye
- ❑ Tournoi de Nîmes : 1^{er} : Arona Gaye

- ❑ Championnat de France à Toulouse : 27 joueurs présents
- s'étaient qualifiés directement pour la finale lors de la phase 2 :
Sylvette Lanicot, Adil Laraki, Bruno Coudour
- à la finale : Vice-champion et à 1 point du vainqueur : Patrick Vigroux

- ❑ - Finale Vermeils à Vichy : 30 joueurs présents !

- ❑ Coupe de la Fédération à Vichy : Odile Brotons, 1^{ère}

- ❑ Interclubs : 21 équipes y ont participé (20 en 2001), deux équipes se sont qualifiées pour les Interclubs européens, l'une de Montpellier en catégorie Elite (5^{ème} / 11), l'autre de Nîmes en catégorie Promotion (3^{ème} / 282).

A la Finale des Interclubs à Bron, ces 2 équipes ont obtenu de très bons résultats :

- Montpellier termine 3^{ème} et décroche sa place aux Interclubs européens qui auront lieu en octobre prochain
- Nîmes termine 3^{ème} de sa catégorie

- ❑ Scolaires : 16 jeunes se sont qualifiés et sont allés en Finale à Paris. : 15^{ème} : Bruno Coudour

Félicitations à tous ces joueurs pour leurs performances

III. Fonctionnement du comité régional

A. Les réunions du Bureau

Le bureau s'est réuni 4 après-midi. Les affaires courantes ont été traitées lors de chaque réunion et plus particulièrement :

- **en juin :**
la répartition des tâches
les grandes lignes des actions à mener
définition du travail de la commission d'arbitrage
- **en octobre :**
définition de l'aide aux joueurs pour la saison 2001/2002
préparation des compétitions
l'arbitrage : suite aux travaux de la commission d'arbitrage, mise en place des diplômes d'arbitre-correcteur et de juge-arbitre régional, critères et modalités
- **en février :**
 - l'arbitrage : étude du défraiement des arbitres pour les compétitions en 2 parties
 - livrets de préparation aux diplômes
- **en mai :**
 - réflexions sur le développement du comité
 - scolaires : financement et déplacement des jeunes aux championnats de France
 - situation des clubs et évolution du nombre des licenciés

B. La Commission d'arbitrage

La commission s'est réunie 1 fois en novembre afin de déterminer les normes pour les évaluations des arbitres.

IV. Relations avec les licenciés

17 circulaires ont été envoyées

Diffusion par e-mail (6 clubs, les membres du bureau sauf deux, licenciés directs comité) et courrier classique (10 clubs)

Pas encore de généralisation de l'envoi des circulaires par e-mail, pourtant ce mode de diffusion permet d'envoyer les circulaires à plusieurs membres responsables du même club sans frais supplémentaires.

V. Compétitions

a) La participation :

- Qualification Vermeils : 143 joueurs (nombre stable)
- Simultané de Blitz : 27 joueurs à Béziers
- Championnat par paires : 28 « paires » constituées. Leur nombre aurait sans doute été plus grand si ce dimanche n'avait pas été le jour de la fête des mères.
- Simultané mondial : 206 joueurs, soit une petite augmentation
- Finale régionale : 98 joueurs – Les joueurs de 3^{ème} série auraient pu être représentés en plus grand nombre.
- TRAP en faveur des scolaires : fléchissement sensible de Montpellier et Argelès. Après un recul l'an dernier, Béziers est revenu à sa participation d' il y a deux ans.
- Les phases : palier après l'augmentation de l'an dernier. Les joueurs de 1^{ère} série, sollicités, ont assuré comme d'habitude en priorité l'arbitrage de la phase 3. Le principe du repêchage a été très simplifié en inversant le processus : ne prévenir que les « repêchables » non repêchés ... et tous ont été repêchés.
- Interclubs : 21 équipes se sont partagées en 2 centres. L'arbitrage a été très laborieux dans le centre de St Jean Pla de Corts . Malgré la formation d'équipes, les clubs doivent absolument veiller à fournir des arbitres capables d'arbitrer 7 joueurs correctement sous Vocabble.
- Les PAP , TRAP :
 - PAP : - 3508 joueurs (4030 en 2001 et 3748 en 2000)
en baisse de 522 joueurs. 5 PAP ont été annulées pour problèmes de salles en raison des élections
 - TRAP : - 5 TRAP pour 291 joueurs (297 en 2001, 388 en 2000)
- PAP et TRAP en faveur des scolaires
 - PAP en faveur des scolaires : 525 joueurs (514 joueurs en 2001), ce qui a permis de financer le budget scolaire pour 1053 euros (954 € en 2001).
 - TRAP en faveur des scolaires :143 joueurs, bien loin des 190 joueurs de 1999.
 - Remarque* : en 1999, ce tournoi avait eu lieu en début de saison, mais le début de saison est très chargé maintenant.

b) L'arbitrage :

Les évaluations des candidats arbitres ont commencé.
Le système a été accueilli diversement dans le comité.

Par contre, le Président du Comité a reçu les félicitations de la Fédération. En effet, la formation puis la reconnaissance des compétences correspondent à un besoin, et permettront de satisfaire aux obligations présentes et futures.

c) Le scrabble scolaire - Les compétitions :

1. Championnat d'académie :

- 61 Poussins répartis sur 4 centres – 1^{er} et qualifié pour le ch. de France scolaire : Joan-Roc SALA d'Argelès
- 54 Benjamins, cadets, juniors à Argelès – A l'issue de cette journée 14 jeunes (en plus de JR Sala et Bruno Coudour déjà qualifiés) ont été retenus pour le Championnat de France scolaire.

2. le Championnat de France scolaire : 16 participants – Bruno Coudour (junior) a terminé 15^{ème} sur 186.

Remarque : si le déplacement n'était pas si onéreux, le Comité pourrait ne pas se limiter aux 16 meilleurs qualifiés mais en envoyer une vingtaine.

VI. La presse

- Scrabblerama : Thierry Gehin , correspondant du comité, a rédigé plusieurs articles intéressants.
- Les rubriques pour l'Indépendant (1 partie avec commentaires et résultats départementaux) sont alimentées par Pierrette Pompidor.
- Odette Bernade a continué jusqu'à présent sa rubrique pour Midi-Libre . Patrice Bulat prend la suite à partir de ce mois et transmettra à son tour les résultats de nos joueurs.
- Toutefois, les parties seront toujours envoyées à Odette pour parution sur le journal.

LE BILAN FINANCIER

Le 23 mai dernier, le commissaire aux comptes a procédé à la vérification des comptes et les a approuvés. Leur consultation n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

Vous trouverez ci-joint :

- le compte de fonctionnement
- son annexe détaillée

Le Président

ANNEE 2001 - 2002

RAPPORT FINANCIER au 01/06/2002 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Solde créditeur au 01/06/2001		7 978,00 €	<i>rappel ex. 2000/2001</i>
Mouvements débiteurs de l'exercice dont :	- 36 726,00 €		€
licences	-6942		-7657
compétitions (1)	-7491		-8132
aide aux joueurs (2)	-3473		-2759
compétitions scolaires	-4272		-4956
gestion scolaire (dotation poussins 4 centres)	-120		-91
coupes	-229		-95
frais de fonctionnement	-2715		-3761
matériel	-15		-665
Promolettres : achat livrets GOA et Ecole du Scr.	-100		
frais de personnel	-11369		-7754
papeterie : achat (3)	0		-2028
Mouvements créditeurs de l'exercice dont :		37 549,00 €	
licences		10518	10481
compétitions		10148	10663
compétitions scolaires		1744	2386
PAP + TRAP		3586	3462
gestion scolaire : PAP + TRAP (638 €)		1691	1749
frais de fonctionnement (rembt déplt FFSc)		38	152
Promolettres		37	
frais de personnel		9155	7398
papeterie : vente aux clubs		459	1011
divers : intérêts compte sur livret année 2001		173	182
Solde créditeur du compte au 01/06/2001		8 801,00 €	
TOTAUX		45 527,00	45 527,00
Bénéfice de l'exercice		823,00 €	

(1) dont dépenses d'arbitrage 1815 € (2166 € en 2001)

(2) y compris Interclubs européens juin 2001

(3) stock papiers au 01/06/02 : 1100 €

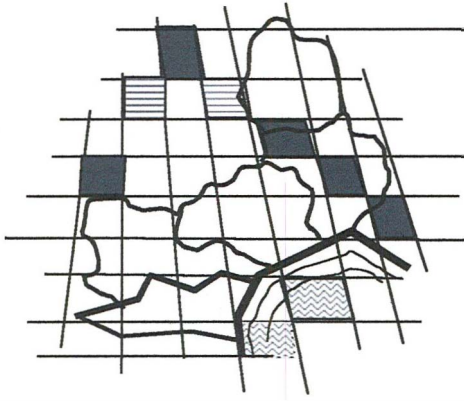
ANNEE 2001 - 2002 COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON

RAPPORT FINANCIER au 01/06/2002
ANNEXE DETAILLEE du compte de fonctionnement

RUBRIQUES	EXCEDENT / DEFICIT €	<i>rappel ex. 2000/2001</i>
Licences	3576	2824
PAP - TRAP	3586	3462
Compétitions	2428	2531
Elim. Vermeils	149	104
Phase I	114	138
Phase II	538	471
Phase III	318	226
Eliminatoires Régionales	585	544
Simult. Mondial	321	284
Finale régionale	198	343
Interclubs	205	302
Semi-rapides	?	119
Scolaires *	-957	-912
Ch. d'Académie	-618	-710
Ch. de France	-2694	-2652
aide clubs scol. (Lunel 400+ Fédé 384)	784	793
TRAP + PAP en faveur des scolaires	1691	1749
Gestion scolaire - Dotation poussins	-120	-91
Frais fonctionnement	-2616	-3553
Secrétariat + fourn. de bureau + info	-890	-931
Internet	-126	-118
Téléphone	-191	-382
Timbres	-394	-404
Réunions **	-1015	-1718
Papeterie	459	-1016
Matériel	15	-665
Aide aux joueurs	-3130	-2759
ch. du Monde	-375	-229
ch. de France (27 x 35€)	-945	-1342
Vermeils (30 x 45)	-1350	-732
Finale Interclubs (2x230)	-460	-457
Divers :	112	127
Assurance	-61	-55
Intérêts cpte sur livret année 2001	173	182

* L'affectation de 0,15 € par partie PAP (537 €) supprime en partie ce déficit

** Réunions : AG juin 2001 + 3 bureau+ Paris+ 1 commission arb.+scol Paris +commissaire aux cptes



**Comité de crable
du Languedoc-Roussillon**

3 rue de Montmorency 34500 BEZIERS

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2002

à porter à la connaissance de tous les licenciés

L'assemblée générale du Comité Languedoc-Roussillon s'est tenue à Béziers. La séance est ouverte à 9h30.

▪ Sont représentés les clubs de :

Alès- Argelès - Béziers - Castelnau - La Grande Motte - Lunel - Montpellier - Narbonne - Nîmes - Perpignan - St Jean Pla de Corts - Vauvert - Villelongue de la Salanque - I00 (Gérard Beaufiles)

Excusés : Le club de Sète - Charles Geniez (I00)

▪ Membres du Bureau :

présents : David Allen, Eglantine Borrás, , Nicole Chanton, Jack David, Christian Pauls

absente : Marie-Jo Lévy

▪ Secrétaire-technique : Sylvette Lanicot

Changement de présidence dans les clubs :

CASTELNAU CLAUDE De La Grange en remplacement de Marie-Lou MOLIMARD

MONTPELLIER ALAIN RASLE en remplacement de Marie-Jo LEVY

BEZIERS CLAUDE RIVALLANT en remplacement de Annie

ROUGEOT

Leurs coordonnées sont précisées dans le Procès-verbal du Conseil d'Administration ci-joint.

DAVID Allen remercie les présidents sortants pour le travail accompli.

I - RAPPORT MORAL

David Allen présente et détaille le rapport moral envoyé à tous les clubs le 5 juin 2002. Il apporte les quelques précisions supplémentaires ci-dessous :

1) Les résultats

Le Président souligne les bons résultats de nos joueurs, rappelle le nom de tous nos champions régionaux et souligne la place d'Odile Brotons, 1^{ère} à la coupe de la Fédération à Vichy.

Il complète les informations avec

- la 1^{ère} place de Bruno Coudour et Pierre-Olivier Georget au Championnat régional par paires qui s'est déroulé à St Jean Pla de Corts
- le très bon résultat national de Jean-Yves Costa au semi-rapide

En l'absence de Marie-Jo Lévy qui devait fournir des coupes et des trophées personnalisés, des coupes classiques ont été distribuées comme précédemment.

2) Les compétitions :

Participation stable : au total 1107 joueurs (1106 joueurs l'année précédente)

Baisse de fréquentation des PAP : 522 joueurs en moins. Cette baisse peut sans doute être expliquée en partie par le fait que maintenant les PP4 sont nécessaires pour accéder à la 4^{ème} série A .

3) L'arbitrage :

Beaucoup de travail a été nécessaire pour la mise en place des nouveaux diplômes, travail fourni par la commission d'arbitrage, les membres du bureau et par le secrétariat. Une quinzaine de joueurs ont déjà commencé à être évalués (arbitres correcteurs et juges arbitres régionaux). Les résultats sont très encourageants.

4) Les médias :

Récemment, passage de Montpellier-Scrabble à FR3 avec Patrick Vigroux et Mireille Poyol. Le compte-rendu de cette diffusion est consultable sur le site Internet de Montpellier-scrabble . Mireille Poyol demande à ce que Thierry Géhin fasse un article à ce sujet sur Scrabblorama.

Suite à cette publicité, le club a déjà recruté quelques nouveaux joueurs.

Nicole Chanton a par ailleurs participé à une émission radio sur le scrabble à Amélie-les-Bains. Mais sans aucune retombée pour l'instant.

Aucune autre question n'étant soulevée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II - RAPPORT FINANCIER

Sylvette LANICOT présente les comptes de la saison et détaille l'annexe envoyée avec la circulaire n° 17 du 5 juin 2002

Pour continuer à financer les tournois scolaires, le système en cours est maintenu : PAP et TRAP organisés spécialement en faveur des scolaires et participation prélevée sur les parties PAP.

Aucune autre question n'étant soulevée, le rapport financier est approuvé à l'unanimité .

L'Assemblée générale est close à 11 heures.

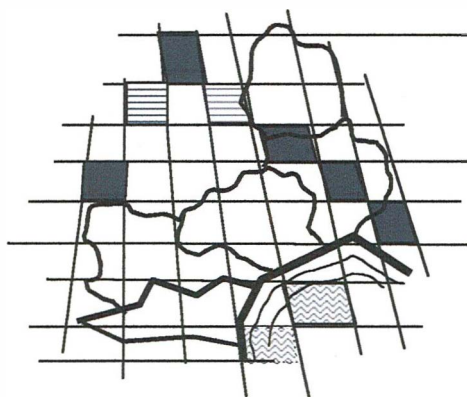
Date de la prochaine Assemblée Générale du Comité

La prochaine Assemblée Générale du Comité aura lieu à Béziers :

le SAMEDI 28 juin 2003

(Remarque : la nouvelle semaine des simultanés de France -du 16 au 21 juin 2003- oblige malheureusement à reculer la date de l'AG)

Le Président



**Comité de Scrabble
du Languedoc-Roussillon**

3 rue de Montmorency 34500 BEZIERS

Béziers, le 1^{er} juillet 2002

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2002

à porter à la connaissance de tous les licenciés

I - LES COMPETITIONS

A. CALENDRIER DES COMPETITIONS

Vous trouverez ci-joint le calendrier des manifestations pour la saison 2002/2003.

A noter quelques précisions :

- Les 3 phases se déroulant toujours sur un seul trimestre, le système adopté l'an dernier est reconduit :

Les qualifiés et « repêchables » seront retenus dès la parution des résultats de la phase 2. Il y aura juste à prévenir la veille de la phase 3 les joueurs qui n'auront pas eu la chance de bénéficier d'un désistement. A eux de décider s'ils veulent se rendre malgré tout à la compétition pour profiter d'un désistement de dernière minute.

- Pour la Phase II, les joueurs de Montpellier se partageront pour moitié entre Castelnau et Nîmes :
 - Castelnau (45 places maxi) accueillera La Grande Motte et une partie des joueurs de Montpellier,
 - Nîmes (42 places maxi) accueillera Lunel et l'autre partie des joueurs de Montpellier. Si besoin est, un centre sera ouvert à Montpellier ou Lunel.
- Qualification Interclubs : Le centre de St Jean Pla de Corts accepte d'ouvrir un centre à condition d'assurer lui-même la composition de la table d'arbitrage . Il ne demandera donc pas aux équipes présentes de fournir des arbitres.
- Pour le TRAP organisé en faveur des scolaires, les résultats seront groupés.

B. ATTRIBUTION DES PAP POUR LA SAISON 2002/2003

Aux 10 parties auxquelles a droit chaque club, 1 ou 2 PAP supplémentaires sont ajoutées au profit des scolaires.

Le quota restant de parties supplémentaires est réparti de la façon suivante :

	Quota initial	Pap suppl : p/scolaires		supplémentaires	TOTAL
ALES	10	2		4	16
ARGELES	10	2			12
BEZIERS	10	2		5	17
CASTELNAU	10	1			11
LUNEL	9	1			10
LA GDE MOTTE	10	2		1	13
MONTPELLIER	10	2			12
NARBONNE	7	1			8
NIMES	9	1			10
PERPIGNAN	9	1			10
ST JEAN	9	1			10
VAUVERT	10	2		1	13
VILLELONGUE	6	1			7
au total : 30 PAP supplémentaires =		19	+	11	

Les clubs enverront dès que possible à Sylvette Lanicot – **et au plus tard pour le 15 juillet 2003** - les dates choisies pour leurs PAP avec :

- adresse de la salle (plan si nouvelle salle),
- téléphone pour pouvoir joindre le(la) responsable des PAP
- jour de la semaine,
- heure

Dans ce calendrier envoyé par chaque club :

- prévoir les PAP avant la date limite du 15 mai,
- les dates des PAP pour les scolaires seront précisées

Rappel :

- Pour les PAP pour les scolaires, le règlement correspondant (totalité des sommes perçues) sera à envoyer aussitôt .
Pour les autres PAP, le règlement se fera en fin de saison.
- Il n'est pas possible d'organiser 2 PAP dans la même journée

II- LE BUREAU

1. Composition du bureau

Deux membres du bureau avaient démissionné en juin 2001 (Odette Bernade et Lydie Verjux)

Après Christian Pauls du club de Montpellier élu en 2001, Danièle Girard du club de Béziers est candidate. Cette candidature n'a soulevé aucune remarque particulière et Danièle Girard est élue à l'unanimité par le Conseil d'administration.

Danièle GIRARD 6 Impasse des Châtaigniers 36500 BEZIERS Tél : 04 67 76 14 44
--

2. Le site WEB

Lors de sa dernière réunion, étant donné :

- les difficultés de réalisation,
- le nombre encore très faible de joueurs connectés à Internet,
- la qualité du site fédéral réalisé sous la responsabilité de Patrice Bulat et la possibilité d'y consulter très rapidement les résultats,

le bureau a décidé de mettre le site WEB en attente d'une personne capable et disposant du temps nécessaire à sa création.

3. La rubrique Midi-Libre

Patrice Bulat a pris la suite d'Odette Bernade depuis le début de ce mois et rédige les articles chaque semaine pour la rubrique Scrabble sur Midi-Libre.

Cependant, les parties sont toujours à adresser à Odette qui demande instamment à tous les clubs de lui en envoyer (Odette Bernade, 5 rue Paul de Rouville – 34000 Montpellier)

III - LES NOUVEAUTES FEDERALES

➤ **Augmentation de la licence :**

Lors du Conseil d'Administration à Paris, a été décidée l'augmentation du tarif des licences : passage de 23 à 25 euros (24 voix pour, 1 contre (D.Allen), 1 abstention) :

ATTENTION : une nouvelle catégorie apparaît : celle des jeunes de 18 à 25 ans

	total	Part Fédé	Part comité
Tarif normal	25	17,5	7.5
Jeunes 18-25 ans (nés entre 1977 et 1984)	8	5	3
Jeunes -18 ans (>= 1985)	5	3	2

➤ **Inscriptions tournoi:**

	maximum par joueur et par partie
tournois dotés	9
Dotation partielle	7,5
Tournois non dotés	6

➤ **PP4 pour les tournois en 2 parties**

- PP4 entiers pour les épreuves sur un seul centre
- PP4/2 pour les épreuves par centres (Q. Vermeil) ou en simultané
- Pas de plancher minimal : le vainqueur marquera « n » PP4 avec descente de 1 en 1 (n = nombre S1+ S2+S3+S4)
- Pas de coefficient multiplicateur pour les TRAP en plus de 2 parties
- Pas d'attribution pour les tournois en paires, ni pour le simultané mondial

➤ **Création d'une 2^{ème} qualification vermeil :**

Les joueurs absents lors de la première qualification ou ayant réalisé une contre-performance pourront (re)tenter leur chance. Les modalités pratiques de cette formule sont à l'étude à la Fédération pour permettre aux joueurs de participer aux deux « séances »

➤ **Création d'une 3^{ème} semaine des simultanés de France**

➤ **Evolution du règlement : le superviseur**

L'application du règlement amène quelquefois à des situations qui paraissent aberrantes, en particulier pour les zéros infligés sur de simples erreurs de raccord. Il est donc demandé aux comités volontaires de désigner lors d'un TRAP un superviseur chargé de relever tous les bulletins paraissant relever de sa compétence. Chaque superviseur fera un rapport qui sera envoyé à la Fédération. Celle-ci, après analyse, pourra présenter une synthèse aux instances internationales.

Gérard Beaufiles accepte de jouer le rôle du superviseur lors du TRAP de Lunel qui se déroulera le samedi 5 octobre 2003 (et non le 29 mars , attention ! date modifiée après le C.A., le test devant être fait avant janvier)

➤ **Nouveau Vocabble**

Le nouveau logiciel Vocabble, version sur CD-Rom, devrait arriver incessamment...

Vocabble simple: 65 € + 5 € de frais de port

Vocabble double-installation : + 15 €

Version disquettes (version actuelle): 57 € + 5 € port

Mise à jour sur disquettes et CD-Rom en septembre 2003 lors de l'ODS4 : pas de prix annoncé

IV - LE COMITE ET LES CLUBS

1)- Nouvelles présidences :

CASTELNAU
Mme Claude DE LA GRANGE
 16 rue du Plan Vincent
 34160 ST BAUZILLE DE
 MONTMEL
 04 67 86 50 40

BEZIERS
Mr Claude RIVALLANT
 9 rue Yves Montand
 34500 BEZIERS
 04 67 62 54 07

MONTPELLIER
Alain RASLE
 100, rue des Pradriers
 34000 Montpellier.
 04 67 15 03 51
alain.rasle@languedoc-

Bienvenue à ces nouveaux présidents, et remerciements aux présidents démissionnaires pour le travail accompli.

2) L'arbitrage :

L'an dernier,

- pour répondre à la demande de la Fédé,
- après la constatation que notre comité était en retard par rapport aux autres comités sur la qualité des arbitres (Robert Brias manifeste son désaccord à cette idée),
- et l'arbitrage ayant beaucoup évolué avec l'utilisation du tableur de Vocabble,

la Commission d'arbitrage, et par suite le bureau, ont instauré de nouveaux diplômes.

Cette mise en place a été accueillie- et est toujours accueillie - diversement dans les clubs.

Une quinzaine de joueurs ont déjà passé – en totalité ou en partie – les évaluations pour obtenir ces diplômes et d'autres s'inscriront dans les futures compétitions. Les résultats sont très encourageants et la plupart des candidats ont réussi brillamment leurs tests.

Cependant, plusieurs personnes résistent à ce mouvement, et un débat animé s'ensuit, principalement axé sur la reconnaissance des arbitres-correcteurs :

Arguments « contre »	Arguments « pour » et réponses
1. Contestation sur les termes « examen », « diplôme »... etc ... qui font trop scolaires	Ne pas se buter sur ces termes, ce sont d'ailleurs plutôt des tests ou des évaluations qui sanctionnent simplement un savoir-faire
2. Pas encore eu assez de formation au sein des clubs, donc trop tôt pour passer les tests	Les modules ont déjà apporté une formation efficace et cet outil a été très apprécié. De plus, Sylvette Lanicot peut être déléguée dans les clubs qui souhaitent une formation : correction des bulletins et utilisation du tableur de Vocabble
3. Nombre de parties évaluées trop important : 2 suffiraient sans doute au lieu de 4	Si des joueurs ont arbitré des parties à coups « faciles » et sans beaucoup d'erreurs, comment juger de la qualité de l'arbitrage ? En étalant l'évaluation sur 4 parties, le jugement est plus sûr.
4. Il est arrivé d'avoir plus de joueurs à corriger que le nombre demandé, ou des joueurs de fin de classement (ou les deux)	Il en est tenu compte dans le jugement. Et les compétences sont d'autant plus reconnues que l'évaluation a été passée dans des circonstances difficiles.
5. Obligation de se déplacer pour aller passer ces évaluations	Non, de toutes façons, les clubs doivent fournir des arbitres. Ceux-ci ne se déplacent donc pas spécialement pour l'évaluation
6. Ce système risque d'aller inéluctablement vers un arbitrage professionnel	Au contraire, il faut justement être nombreux à être évalués positivement pour éviter cette dérive
7. Manque de respect vis à vis d'arbitres et de juges-arbitres qui ont déjà fait largement leurs preuves	Dans ce cas, l'évaluation est juste une formalité. Aucun nouveau diplôme n'a été délivré d'office pour éviter les injustices. Parallèle avec le permis de conduire et le code : et s'il fallait le repasser comme il en sera peut-être bientôt question ? Et la formation continue a une place importante dans le cadre du travail D'autre part, l'évaluation peut détecter les points faibles de l'arbitre qui, après en avoir pris conscience, peut s'améliorer
8. De toutes façons, même les arbitres confirmés font de grossières erreurs	C'est certain, et c'est pourquoi un pourcentage maximum d'erreurs a été fixé (jusqu'à présent, aucun des candidats évalués ne l'a atteint)
9. Impossible à réaliser dans les clubs à moyenne d'âge élevée	Plusieurs de nos Vermeils et même Diamants sont déjà candidats
10. Manque d'ordinateurs (et de moyens pour en acheter) dans certains clubs	Cela n'empêche pas la formation sur la correction des bulletins. Et à chaque séance, comme dans la majorité des clubs, un arbitre peut utiliser l'ordinateur présent
11. Pourquoi avoir décrété que les anciens diplômés ne sont plus valables ?	A ce moment-là, pas (ou très peu) de saisie sur le tableur de Vocabble
12. Les joueurs ne sont pas du tout intéressés et ne veulent pas passer d'évaluation	C'est le rôle du président de club de souligner la nécessité d'avoir des arbitres confirmés. Si le Président se soumet aux évaluations, ses joueurs suivront. Ce qui se passe déjà dans la majorité des clubs.

En conclusion :

Malgré les divergences sur le moyen d'y parvenir et sur la reconnaissance des arbitres, tout le monde est d'accord pour souhaiter une amélioration de l'arbitrage et l'implication de la majorité des joueurs.

Il faut surtout bien différencier :

- la capacité de juger les bulletins avec la rédaction des avertissements ou zéros
- et la saisie sur ordinateur,

mais les 2 sont importants.

D'autre part, l'arbitrage en club et l'arbitrage en tournoi sont très différents (en plus : stress, rapidité, rédaction des bulletins d'avertissement...)

Et il ne faut pas oublier que les obligations fédérales sont précises et qu'il faudra bientôt justifier de la qualité de nos arbitres.

A la fin de l'échange, le Président déclare avoir écouté attentivement les arguments des uns et des autres, et espère qu'une solution sera trouvée qui satisfasse tout le monde et évite les positions extrêmes de quelques clubs.

3) Les redevances :

Un tableau de propositions de modification des redevances pour les compétitions a été distribué à tous les participants .

Compétitions en 2 parties :

- 1ère proposition : arrondi seulement
- 2ème proposition : augmentation pour permettre de dédommager tous les arbitres (extérieurs ou non) avec, au maximum, 1 arbitre pour 10 joueurs (arrondi à la dizaine inférieure).

Après vote à main levée :

Ne rien changer : 0
 1ère proposition : 2 voix
 2ème proposition : 16 voix
 abstentions : 2 voix

La majorité est donc en faveur de la 2ème proposition qui est adoptée.

Compétitions en 3 parties :

Avec 18 voix « pour » et 2 abstentions, la proposition 1 est adoptée.

Les tableaux de trésorerie rectifiés vous seront envoyés début août.

4) L'aide aux joueurs :

Pour les joueurs des catégories Vermeil et Diamant qualifiés pour la finale championnat de France de Vichy,

- en raison du nombre de plus en plus élevé de participants,
- et étant donné que chacun se rend en général aussi à Vichy pour participer aux autres tournois ,

il est décidé qu'une somme maximum de 1000 euros sera distribuée au total, avec un montant maximum de 45 euros par joueur.

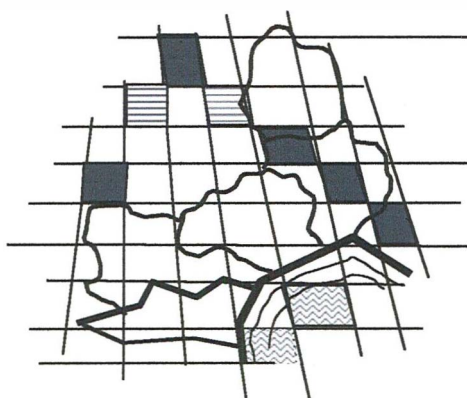
5) Les Interclubs :

A la demande de la Fédération et à titre informatif, deux propositions de modifications sont soumises aux voix des membres présents :

- attribution de points de performance ou non ?
oui : 12 ; non : 11 ; abstentions : 4
- durée des Interclubs sur 2 jours :
non à l'unanimité

La séance est close à 16 heures.

Le Président



**Comité de Scrabble
du Languedoc-Roussillon**

3 rue de Montmorency 34500 BEZIERS

Béziers, le 1^{er} juillet 2002

REUNION DE BUREAU – samedi 22 juin 2002

Etaients présents :

David ALLEN , Eglantine BORRAS, Jack DAVID , Nicole CHANTON, Christian PAULS , Danièle GIRARD
Sylvette LANICOT

Absente :

Marie-Jo LEVY

**I - SUITE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

a) Les diplômes d'arbitrage :

Lors de la discussion pendant le Conseil d'Administration, 4 clubs se sont montrés très opposés au passage des nouveaux diplômes : Lunel, La Grande Motte, Alès, Vauvert.

- Lunel : Robert Brias s'élève fermement contre le fait de devoir « repasser » l'examen alors qu'il a fait ses preuves depuis longtemps. Seulement, aucun diplôme n'étant distribué d'office, la décision est prise de l'évaluer sans le prévenir d'abord lors du TRAP pour les scolaires puis lors des Interclubs.
- La Grande Motte : ce cas est laissé en attente.
- Alès : Sylvette se mettra en contact avec la présidente pour demander ce que l'on peut faire pour les aider.
- Vauvert : club à moyenne d'âge élevée, mais Gérard Beaufiles sera licencié dans ce club l'année prochaine, et sera à même de les aider à se former.

Le principe même des diplômes n'est pas remis en cause, mais il est affirmé à nouveau que le rôle du comité est d'aider les clubs au maximum.

b) Questionnaires pour Juge-arbitre correcteur et arbitre-correcteur :

Gérard Beaufiles puis David Allen ont établi des questionnaires pour juger des connaissances des J.A.R. et des A.C.

Les membres du bureau répondent à ce questionnaire ... et s'aperçoivent que bien des points méritent encore d'être approfondis pour pouvoir faire face à toutes les situations...

II - CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges qui avait été légèrement modifié en cours d'année sera envoyé en septembre à tous les clubs.

III - AGENDA

Un agenda précisant :

- la composition du bureau
- les différents clubs du comité et leurs responsables
- le calendrier des compétitions 2002/2003
- les champions régionaux 2001/2002

sera établi par Sylvette et diffusé à tous les licenciés par l'intermédiaire de leurs présidents

IV - CALENDRIER des réunions de bureau pour la prochaine saison :

à 14 h à la Maison des Association à Béziers

samedi 5 octobre 2002

samedi 8 février 2003

samedi 10 mai 2003

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion est close à 18 heures

Le Président